

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE  
DALHEIM



## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande **de la part de Monsieur Guy Nennig pour installer une petite station d'épuration entièrement biologique, laquelle a été enregistrée sous le numéro EAU-AUT-24-0202.**

**La commune de Dalheim a été informée par mail en date du 11 mars 2024.**

Fait à Dalheim, le 13 mars 2024.

  
Le secrétaire communal  
Joëlle NICLOU

  
Le bourgmestre  
Romain KILL